

# Fiscalité des contrats de droit public



## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Appréhender la fiscalité applicable aux opérations de vente, d'acquisition ou de location d'immeubles impliquant une personne publique ou para publique
- Analyser et sécuriser la fiscalité applicable à des montages contractuels, y compris complexes
- Identifier et d'anticiper les principaux points de vigilance en matière de fiscalité des contrats publics

## PÉDAGOGIE

**Caroline CHAMARD-HEIM,**  
Professeur des universités, agrégée de droit public

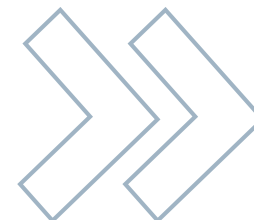
## PROGRAMME

**I. Fiscalité applicable à la vente ou à l'acquisition d'immeuble par une personne publique et/ou d'un organisme d'HLM (ou une SEM)**

**III. Focus sur la fiscalité applicable à certaines opérations particulières en présence d'une personne publique et/ou d'un organisme d'HLM (ou une SEM)**

**II. Fiscalité de la location et de l'occupation de biens publics**

**IV. Particularités de certaines taxes en raison de la qualité du redevable : personne publique ou organisme d'HLM (ou SEM)**



### DATE ET HORAIRES

**Jeudi 11 et vendredi 12 juin 2026**  
(deux jours consécutifs)  
**Jeudi : 10h00 - 18h00 |**  
**Vendredi : 9h00 - 17h00**

### LIEU

Paris

### PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et collaborateurs ayant de bonnes connaissances générales en droit des personnes publiques et en fiscalité

### PRÉREQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour suivre la formation.



### TARIF ET DURÉE

Durée : 14 heures, 2 jours  
Tarif : 830 € HT soit 996 € TTC (pour les 2 jours)

### MOYENS TECHNIQUES

Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Etude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.

### MÉTHODE D'ÉVALUATION

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au moyen d'un QCM.

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Les inscriptions se font en ligne uniquement, muni de votre identifiant ID.not à l'adresse suivante : <https://formation.adnov.fr>. Si vous n'avez pas de compte ID.not, la Hotline ADNOV est joignable au 0800 710 620.
- Les inscriptions sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.
  - Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription
  - La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.
  - Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.
  - À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.
  - La facture sera éditée à l'issue de la formation.